



Fondation d'aide pour patineur Élite/Provincial Cadre de référence

1. Mission

Soutenir financièrement les jeunes athlètes en patinage de vitesse de la région du Saguenay Lac St-Jean.

2. Objectifs

- Permettre à l'athlète en patinage de vitesse de poursuivre le développement de son plein potentiel.

3. Règles de fonctionnement

Date limite pour déposer la preuve de participation:

30 avril de la saison en cours

Valeur: La valeur des bourses est équivalente aux frais d'inscription (sans les taxes si applicables) pour une compétition nationale (PVC) pour un maximum de 2 inscriptions par saison. Aucune aide ne sera accordée pour la participation à la compétition des Jeux du Canada.

Lieu de pratique du sport : Affilié à un club membre de l'association régionale de patinage de vitesse du Saguenay Lac-St-Jean.

Formulaire : Compléter le formulaire ci-joint.

4. Conditions d'admissibilité

- Être un athlète en patinage de vitesse courte piste ou longue piste de niveau provincial ou élite ou l'équivalent en longue piste;
- Être affilié à la fédération de patinage de vitesse du Québec dans la catégorie « Patineur compétitif » lors de la saison de remise de « aide financière »;
- Ne pas être identifié athlète de développement ou de relève par Patinage de vitesse Canada et la FPVQ;

5. Critères de sélection

- *Être invité à participer à une compétition nationale;*
- *Être un patineur élite ou provincial de 14 ans et plus;*
- *Être un patineur actif du CMG et affilié avec un club membre de l'association régionale de patinage de vitesse du Saguenay Lac-St-Jean. Inclus : les patineurs de Baie-Comeau qui sont admissibles à patiner avec le CMG.*

6. Documents à fournir

- Résultats de compétition (surligner ou mettre en évidence le nom et la position);

7. Cadre de référence pour cas d'exception

- Le comité sera formé par l'Association régionale de patinage de vitesse du Saguenay Lac-St-Jean.
- La confidentialité du cas et des discussions sera conservé durant le processus par le comité formé;
- Le comité se réserve le droit d'accorder une aide spéciale;
- La décision de l'aide est proposé aux membres de l'Association régionale de patinage de vitesse du Saguenay Lac-St-Jean;

8. Renseignements

Pour tous renseignements additionnels, veuillez contacter le président de l'Association régionale de patinage de vitesse du Saguenay Lac-St-Jean par l'entremise de votre président de club.



Formulaire de demande d'aide financière

S.V.P. compléter de façon électronique ou en lettres mouillées.

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

Ville : _____ Code postal : _____

Téléphone : _____ Courriel : _____

Date de naissance : _____ Catégorie d'âge : _____

Discipline : _____

Niveau compétitif (provincial, élite) : _____

Club affilié: _____

Compétition #1 (date et lieu et frais inscription) : _____

Frais inscription compétition (sans taxe) #1 : _____ \$

Compétition #2 (date et lieu et frais inscription) :

Frais inscription compétition (sans taxe) #2 : _____ \$

Veillez joindre les documents obligatoires suivants :

- Preuve d'inscription (avec frais de la compétition exigé).
- Preuve de présence confirmant la participation à la compétition (exemple : résultat)
- Lettre pour présenter une demande d'aide pour cas d'exception seulement.
- Spécimen de chèque pour déposer par virement. *Seul un virement sera effectué, aucun chèque ne sera remis.*

Faire parvenir votre formulaire complété et toutes les pièces jointes avant le 30 avril de l'année en cours à l'adresse suivante :

Association régionale de patinage de vitesse du Saguenay Lac-St-Jean

Fond d'Aide pour patineur

Christian Simard

par courriel : crisim1948@gmail.com

Pour tous renseignements additionnels, veuillez contacter le président de l'Association régionale de patinage de vitesse du Saguenay Lac-St-Jean par l'entremise de votre président de club.